

Le plan d'urbanisme a fait l'unanimité

Le 27 janvier, la Municipalité tenait une soirée d'information et d'échanges sur le plan d'urbanisme à laquelle près de 70 personnes ont assisté. Cette consultation publique était de la plus haute importance puisque ce plan guidera nos actions en matière d'aménagement du territoire pour des années à venir.

Tous ceux qui ont participé à cette soirée ont pu constater à quel point les échanges ont été intéressants et constructifs. Tous ces échanges ont permis de conclure à un accueil plus que favorable de la part de l'ensemble des participants. Depuis, le Conseil municipal a procédé à l'adoption de ce plan d'urbanisme et des règlements qui en découlent, le 9 février dernier. Il sera maintenant soumis aux autorités régionales et provinciales pour être entériné. Ensuite, nous pourrions entamer sa mise en œuvre.

J'adresse mes félicitations à toutes les personnes qui ont contribué à tracer nos lignes directrices en matière d'urbanisme et je remercie mes collègues du Conseil municipal ainsi que les citoyens et citoyennes qui se sont impliqués pour que le plan d'urbanisme soit vraiment à notre image.

Une année d'investissements importants

L'année 2004 sera marquée par des investissements importants qui totaliseront environ un million de dollars. Quelque 500 000 \$ seront injectés dans le réseau routier du secteur centre, dans le cadre du programme *Renouveau Villageois*.

Ce programme défraiera une partie des coûts de réalisation des travaux, dont le détail vous sera communiqué sous peu, après approbation par le

ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir.

À ce montant, nous devons ajouter environ 500 000 \$ pour la construction d'un nouveau garage municipal. Cette construction est inévitable et fait suite à un dossier de la Commission de la Santé et de la Sécurité du travail.

Par ailleurs, nous prendrons bientôt possession du nouveau camion de lutte contre les incendies. Les 225 000 \$ qui ont servi à son acquisition ne figurent pas à nos investissements de cette année, mais à ceux de l'an passé.

En budgétant les investissements de la Municipalité, votre conseil municipal s'assure toujours de travailler pour maintenir et même améliorer la prestation des services aux citoyens tout en préservant une santé financière à long terme de la municipalité, en ne gonflant pas indûment le service de la dette.

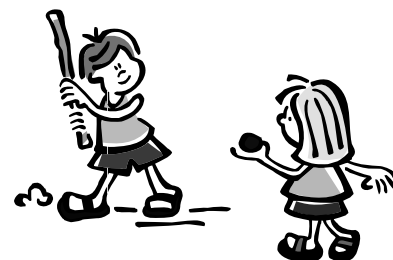


Pierre Vallée, maire

Activités en famille gratuites

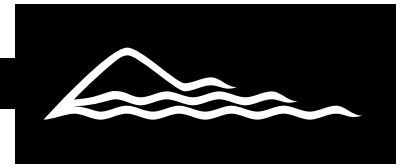
Vous avez le goût de jouer au volley-ball, au badminton ou à toutes autres activités? Du 1^{er} au 5 mars 2004, l'accès à tous les locaux au centre communautaire du Trivent sera gratuit pour des activités familiales. Vérifiez la disponibilité de nos locaux durant la semaine de relâche en communiquant avec le Service des loisirs au 825-2515.

Mélanie Blais
Responsable des loisirs, patrimoine, arts et culture



Séance du conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 8 mars 2004 à 20 h 00 au Centre communautaire Le Trivent.



Votre neige et la rue

Il est défendu de jeter la neige des entrées privées dans les rues de la municipalité. Cette neige, une fois durcie, devient un obstacle pour le service de déneigement et pour les automobilistes, ce qui pourrait être la cause d'accidents graves et vous occasionner des poursuites (Code de la sécurité routière, chapitre VI, article 498). Tout officier de police peut émettre un billet d'infraction, conformément à cet article.

Merci de votre collaboration.

André St-Gelais
Inspecteur municipal et responsable des travaux publics

Maison des jeunes

Nous vous annonçons avec enthousiasme que le projet d'implantation d'une maison des jeunes autonome à Sainte-Brigitte-de-Laval se met en branle.

Le conseil municipal croit que la poursuite des activités d'une maison de jeunes est un projet d'avenir important pour les jeunes de 12 à 17 ans. Il leur permettra de s'impliquer au sein d'un milieu de vie animé dans notre communauté. C'est pourquoi la Municipalité pose des gestes concrets pour les aider à prendre une place active et significative.

Ainsi, le 4 février dernier, environ quinze personnes ont répondu à l'invitation et ont assisté à l'assemblée de constitution de la corporation de la Maison des jeunes de Sainte-Brigitte-de-Laval. La corporation s'est donné un conseil d'administration provisoire de six personnes en attendant la première assemblée générale annuelle qui nommera un conseil d'administration permanent. Dans les prochaines semaines, le comité aura comme mandat d'entreprendre les démarches d'incorporation de la Maison des jeunes et procèdera à l'ouverture de postes pour des intervenants.

Mélanie Blais
Responsable des loisirs, patrimoine, arts et culture

Collecte de sang au Trivent

Lors de la collecte de sang qui s'est tenue au Trivent le 13 janvier dernier, 47 personnes se sont présentées pour faire don de leur sang et ainsi contribuer au bien-être de nombreux patients dans les hôpitaux.

Le don de sang est un don de vie. Merci infiniment pour votre générosité et votre sens civique.

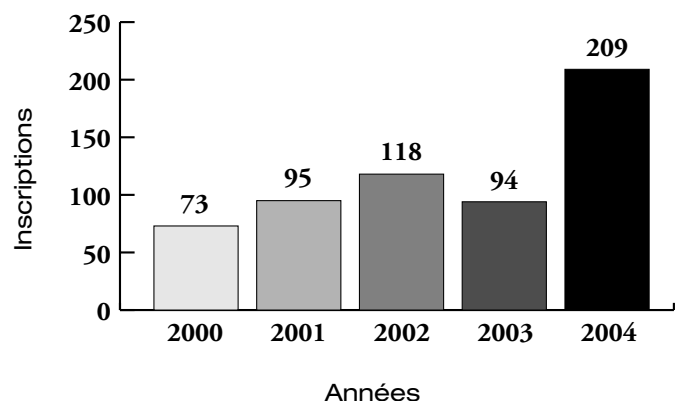
Loisirs d'hiver

Nous avons enregistré près de 210 inscriptions aux loisirs d'hiver. Comme l'indique le tableau ci-dessous, c'est un nombre record d'inscriptions pour une session d'hiver. Peu d'activités ont été annulées. En fait, seulement 18 personnes ont vu leur activité annulée, faute d'un nombre suffisant de participants.

Activité	Nombre de participants
Activités aquatiques	16
Anglais	28 (2 groupes)
Badminton libre	11
Bouge tes fesses	6
Hip-hop Funky	22 (2 groupes)
Initiation au hockey	10
Initiation au patin	8
Je sais garder les enfants	17
Karaté (adultes)	7
Karaté (jeunes)	33 (2 groupes)
Tae boxe	15
Tonus d'acier	36 (2 groupes)



Inscriptions aux activités d'hiver





Comité Laval fleuri

Bientôt, l'hiver laissera place au printemps. Le soleil arborera ses chauds rayons pour faire disparaître graduellement la neige. Il sera temps pour chacun de sortir gants, râpeaux, pelles, etc. pour réaliser l'entretien printanier de son terrain.

Afin de sensibiliser la population à entretenir et à embellir son environnement, la Municipalité a mis sur pied un comité d'embellissement. Ce comité a un rôle de consultation, de sensibilisation et d'information auprès des citoyens. Il doit aussi soumettre des projets d'embellissement à la Municipalité. Depuis deux ans, le comité a mis la main à la pâte pour réaliser le concours *Sainte-Brigitte, Village Champêtre*, qui a suscité un vif intérêt autant chez les participants que chez les organisateurs.

En 2004, la Municipalité s'impliquera de nouveau et d'avantage dans l'embellissement de son territoire. Si vous êtes intéressé à proposer vos idées, à sensibiliser la population et si l'embellissement de notre localité vous tient à cœur, joignez-vous au comité en communiquant avec le Service des loisirs au 825-2515.



Mélanie Blais
Responsable des loisirs, patrimoine,
arts et culture

Paiement des taxes

La date ultime où peut être effectué le versement unique ou le premier de trois versements est le **1^{er} mars** de l'année 2004. Le deuxième versement est exigible le **1^{er} juin** 2004 et le troisième le **1^{er} septembre** 2004. Vous pouvez effectuer votre paiement au comptoir (chèque, argent, paiement direct), par AccèsD ou à toute institution bancaire. Vous pouvez aussi déposer votre chèque accompagné de la partie détachable de votre compte de taxes dans la chute à courrier de l'hôtel de ville, situé au 414, avenue Sainte-Brigitte.

Aucun compte n'est expédié directement aux créanciers hypothécaires et la responsabilité en revient au propriétaire de transmettre lui-même son compte à l'institution bancaire. De plus, les reçus de paiement de taxes ne sont expédiés que sur demande. Dans ce dernier cas, vous devez indiquer la lettre «R» sur les coupons accompagnant vos paiements.

Gaétan Bussières
Comptable analytique et responsable des aspects légaux

Je sais garder les enfants

Le 10 janvier dernier, 17 jeunes de Sainte-Brigitte, âgés de 11 à 14 ans, ont suivi le cours « Je sais garder les enfants ». Tous ont réussi l'examen avec succès et sont donc en mesure de bien prendre soins de vos enfants. Le nom et les coordonnées de la plupart d'entre eux apparaissent ci-dessous, pour vous permettre de les rejoindre au besoin.

Nom	Téléphone	Secteur
Annie-Pier Bernier	825-3601	Avenue Ste-Brigitte nord
Lenny Bouchard-Brochu	825-2179	Traverse de Laval
Marion Chêne		Village
Geneviève Clavet	825-3174	Valmont
Karine Dion-Duguay	825-2060	Village
Lyviane Fontaine	825-4096	Village
Charles Gagnon-Gauthier	825-1558	Avenue Ste-Brigitte nord
Mélissa Giroux		Village
Natasha Goudreault	825-2217	Avenue Ste-Brigitte sud
Kim Mainguy-Morin	825-1239	Village
Louis-Joseph Martel	825-1526	Avenue Ste-Brigitte nord
Marie-Pier Richard	825-1295	Île Enchanteresse
Marie-Pier Touchette	825-3049	Village
Stéphanie Verret	825-3432	Avenue Ste-Brigitte sud Village





Emploi temporaire

Technicien ou technicienne en urbanisme

Responsabilités

- Assister le responsable de l'urbanisme dans ses fonctions.
- Recevoir et informer les contribuables sur la réglementation d'urbanisme de la Municipalité.
- Voir à l'application et au respect des règlements municipaux d'urbanisme ainsi qu'au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8).
- Assurer le suivi des infractions aux règlements municipaux.
- Rédiger les rapports et correspondances requis.
- Effectuer toutes les autres tâches reliées à la fonction.

Exigences

- Détenir un DEC en technique d'aménagement du territoire ou un baccalauréat en urbanisme ou en voie de l'obtenir.
- Être capable de s'exprimer correctement, verbalement et par écrit.
- Démontrer des qualités d'autonomie, de disponibilité et de personne responsable.
- Détenir un permis de conduire valide et disposer d'une automobile.

Durée de l'emploi

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2004: une journée par semaine

Durant la période estivale : 35 heures / semaine avec horaire variable (travailler une fin de semaine sur deux).

Rémunération

Selon la politique en vigueur à la municipalité en tenant compte de la formation et de l'expérience du candidat retenu.

Date limite des candidatures

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 12 mars 2004 à l'adresse suivante :

Emploi temporaire : Technicien en urbanisme

Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval

414, avenue Sainte-Brigitte

Sainte-Brigitte-de-Laval, Québec

G0A 3K0

Information

Pour plus d'information sur la nature de cet emploi, veuillez communiquer avec monsieur Jean-François Guillot au 825-1378, poste 225 ou par courriel à : jfguillot@ste-brigitte-de-laval.com

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE LA JACQUES-CARTIER



AVIS PUBLIC

Consultations publiques

AVIS est donné, par la soussignée, conformément à l'article 18 de la Loi sur la sécurité incendie,

Que la MRC de La Jacques-Cartier a adopté en date du 18 février 2004, un projet de document de consultation pour le schéma de couverture de risques.

Des consultations publiques, au cours desquelles le contenu de ce document sera présenté, se tiendront :

- le 24 février 2004 à 19 h 00, au Centre de récréation de Shannon, sis au 75, route Gosford, Shannon ;
- le 25 février 2004 à 19 h 00, au Lac-Beauport, à la salle *Philippe Laroche* du Centre communautaire, sis au 46, chemin du Village, Lac-Beauport.

Une copie du document est disponible pour consultation au bureau de la MRC de La Jacques-Cartier, 60 St-Patrick, Shannon ainsi qu'au bureau municipal de chaque municipalité de la MRC.

Donné à la MRC de La Jacques-Cartier ce 29 janvier 2004.

Francine Breton

Directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière adjointe



Sainte-Brigitte-de-Laval

À votre service... pour la qualité de vie

414, avenue Sainte-Brigitte • Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0

Téléphone : 825-2515 • Télécopieur : 825-3114